

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

CABOMBA DE CAROLINE

Cabomba caroliniana



Photo : Northern Territory of Australia
Bulle : Northern Territory of Australia

Surveillez votre jardin !

Le cabomba de Caroline : à la conquête du monde

Vivace submergée

Profondeur : pousse généralement dans des profondeurs de moins de 3 m mais a été observé jusqu'à 10 m; tige submergée, non-ligneuse, habituellement rouge parfois verte

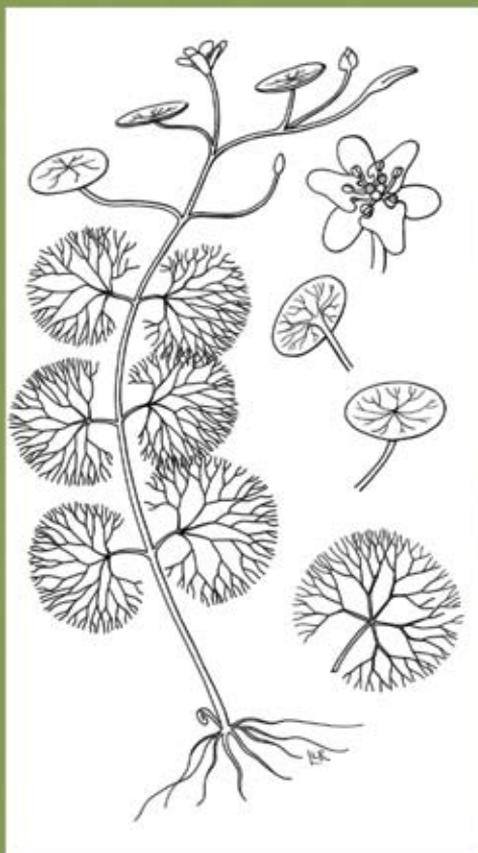
Fleurs : émergentes, blanches, simples de 0,6 à 2 cm avec 6 pétales, pistil jaune

Feuilles submergées : gris-vert, en forme d'éventail, opposées, 1,5 cm de long

Feuilles flottantes : étroites, en forme de diamants, 1 à 3 cm de long avec pétiole attaché à la moitié de la feuille

Fruits : indéhiscent et discrets

Dessin : Laura Line (1991). University of Florida, IFAS - Center for Aquatic and Invasive Plants.



Historique^{1,3,5}

Le cabomba de Caroline est originaire d'Amérique du Sud (sud du Brésil, Paraguay, Uruguay, nord de l'Argentine) et du sud-est des États-Unis. Sa dispersion à travers le monde est généralement attribuée au commerce de plantes et d'animaux d'aquarium et à la navigation de plaisance. Son introduction récente au Canada résulte probablement d'un rejet accidentel ou délibéré de spécimens d'aquarium dans le milieu naturel. Il est aussi possible que l'espèce ait voyagé en s'accrochant aux embarcations provenant de zones envahies des États-Unis. Présent dans plus de 30 états américains, le cabomba de Caroline s'est implanté dans plusieurs lacs du sud de l'Ontario et survit même à l'hiver depuis au moins 1991. Aujourd'hui, le cabomba de Caroline menace de s'étendre vers les plans d'eau du Québec.

Aujourd'hui^{1,4,5}

Le cabomba de Caroline n'a pas encore été observé au Québec mais il est bien établi dans le sud de l'Ontario et dans plusieurs états américains frontaliers, dont le New Hampshire ainsi que l'état de New York. Dans ce contexte, il est très important de surveiller son apparition au pays et de signaler sa présence. Son dépistage précoce et une intervention rapide préventive pourra freiner sa dissémination dans nos régions et ainsi limiter les conséquences environnementales et économiques de sa prolifération.

Impact et propagation^{1,2,3}

Le cabomba de Caroline est une plante extrêmement prolifique. Il se multiplie de façon végétative par des fragments de tiges ou des rhizomes. Ses colonies denses s'étendent sur de très grandes superficies et ne laissent aucun espace aux espèces indigènes pourtant bien établies. Dans plusieurs régions envahies, le cabomba de Caroline peut affecter la qualité de l'eau, l'irrigation, les prises d'eau, les activités récréatives et l'aspect esthétique des lieux. Ses impacts sur les écosystèmes des zones tempérées sont peu connus, mais plusieurs indices portent à croire qu'à long terme la composition des populations de poissons pourrait être modifiée.

Il est encore possible de prévenir la dispersion de cette plante exotique au Québec. Des programmes d'information et de détection précoce sont nécessaires et à cet égard, la participation de la population sera essentielle !

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Ceratophyllum demersum



Photo : Aqualys

Elodea canadensis



Photo : Aqualys

Vallisneria americana



Photo : Apis

Références

1. Habitattitude (2009). Protéger notre environnement, Cabomba de Caroline www.habitattitude.ca/fr/habitats/casestudies/Fanwort.asp
2. Ontario Federation of Anglers and Hunters (O.F.A.H.). Invading Species Awareness Program. Invaders-Plants, Cabomba Caroliniana www.invadingspecies.com/Invaders.cfm?A=Page&PID=10
3. Ressources naturelles Canada (2002). Envahisseurs exotiques : des eaux, milieux humides et forêts du Canada. Ottawa : Service canadien des forêts.
4. United States Department of Agriculture (USDA), Natural Resources Conservation Service www.plants.usda.gov/java/charProfile?symbol=CACA
5. Wilson, C.E., Darbyshire, S.J. et Jones, R. (2007). The biology of invasive alien plants in Canada. Canadian Journal of Plant Science, Vol. 87, no 3, p.615-638.

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération du cabomba de Caroline !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter le cabomba de Caroline dans votre jardin d'eau ou dans votre aquarium.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Ne jetez jamais les plantes ni l'eau de votre aquarium dans les toilettes, les égouts ou les eaux naturelles de votre région. Disposez-en sur le sol loin des cours d'eau afin de faire sécher toutes les plantes.
- Évitez de composter ces plantes : il est préférable d'en disposer de manière définitive soit par séchage ou brûlage.
- Si vous remarquez la présence de cabomba de Caroline dans un plan d'eau, un jardin d'eau, un centre de jardin ou d'aquariophilie, avertissez Union Saint-Laurent Grands Lacs (514-396-3333).
- Si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car l'altération d'un milieu par des activités humaines (creusage, enrichissement en nutriments, etc.) le fragilise et facilite l'implantation de plantes exotiques envahissantes.

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'oeil !

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

HYDRILLE VERTICILLÉ

Hydrilla verticillata



Photo : Richard Old, www.xidservices.com
Bulle : J. Madsen

Surveillez votre jardin !

L'hydrille verticillé : une menace sournoise

Plante aquatique submergée enracinée

Profondeur : plante submergée, tige d'environ 3 m de longueur mais peut atteindre jusqu'à 10 m

Fleurs : émergentes, fleurs femelles à 3 pétales transparents et 3 sépales blanchâtres, de 1 à 5 cm; petites fleurs mâles à 3 sépales rougeâtres, de 2 à 3 mm

Feuilles : 3 à 8 feuilles disposées en verticille autour de la tige, 6 à 20 mm de longueur et 2 à 4 mm de largeur

Habitat : lacs, rivières, ruisseaux, étangs

Dessin : Laura Line (1991), University of Florida, IFAS - Center for Aquatic and Invasive Plants.



Historique^{1,2,4}

L'hydrille verticillé est originaire des eaux tièdes d'Asie, d'Afrique et d'Australie. Il a été introduit en Floride, aux États-Unis au début des années 1950, possiblement par la voie de l'aquariophilie. L'espèce est aujourd'hui répertoriée dans plus de 22 états américains, mais n'a pas encore été observée au Canada. Ses caractéristiques physiologiques, sa croissance rapide et sa reproduction efficace font de cette espèce une des plantes aquatiques les plus nuisibles au monde.

Aujourd'hui²

La présence de l'hydrille verticillé dans certains états frontaliers, tels la Pennsylvanie ainsi que les états de New York et de Washington, préoccupe plus particulièrement la région des Grands Lacs et la Colombie-Britannique. Dans ce contexte, il est très important de surveiller son apparition au pays et de signaler sa présence. Son dépistage précoce et une intervention préventive rapide pourra freiner sa dissémination au Canada et ainsi limiter les conséquences environnementales et économiques de sa prolifération.

Impact et propagation^{2,3,4}

Dotée de spectaculaires facultés adaptatives, l'hydrille verticillé est une espèce extrêmement envahissante. Elle tolère un large éventail de conditions environnementales et semble même s'être adaptée aux conditions hivernales. L'hydrille verticillé peut être transporté sur de grandes distances par les courants, les embarcations et les oiseaux. L'hydrille se multiplie très rapidement surtout de façon végétative par des fragments de tiges, des tubercules, des rhizomes et des turions (bourgeons hivernants). De plus, cette espèce est capable d'activité photosynthétique dans des conditions de faible intensité lumineuse. Cet avantage compétitif lui permet de croître tôt en saison, de coloniser des eaux plus profondes et de développer un feuillage dense. L'hydrille rivalise efficacement avec les espèces indigènes, monopolise les habitats et nuit aux activités récréatives.

Pour prévenir la dissémination de l'hydrille verticillé au Canada, des programmes d'information et de détection précoce seront nécessaires et à cet égard, la participation de la population sera essentielle !

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Ceratophyllum demersum



Photo : Aqualys

Elodea canadensis



Photo : Aqualys

Vallisneria americana



Photo : Apis

Références

1. Evergreen Native Plant Database, www.evergreen.ca/nativeplants/search/view-plant.php?ID=06350
2. Langeland, K.A. (1996). *Hydrilla verticillata* (L.F.) Royle (Hydrocharitaceae). «The Perfect Aquatic Weed». *Castanea*, 61 : 293-304. aquat1.ifas.ufl.edu/node/184
3. Northeast Aquatic Nuisance Species Panel, www.northeastans.org/hydrilla/hydrillaprofile.htm
4. The Nature Conservancy, www.nature.org/wherewework/northamerica/states/indiana/misc/art22003.html

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération de l'hydrille verticillé !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter l'hydrille verticillé dans votre jardin d'eau ou dans votre aquarium.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Ne jetez jamais les plantes ni l'eau de votre aquarium dans les toilettes, les égouts ou les eaux naturelles. Disposez-en sur le sol, loin des cours d'eau afin de faire sécher toutes les plantes.
- Évitez de composter ces plantes : il est préférable d'en disposer de manière définitive soit par brûlage ou séchage.
- Si vous remarquez la présence de l'hydrille verticillé dans un plan d'eau, un jardin d'eau, un centre de jardin ou d'aquariophilie, avertissez Union Saint-Laurent Grands Lacs (514-396-3333).
- Si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car l'altération d'un milieu par des activités humaines (creusage, enrichissement en nutriments, etc.) le fragilise et facilite l'implantation de plantes exotiques envahissantes.

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'oeil !

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

NERPRUN BOURDAINE

Rhamnus frangula



Photo : Luisa Arana Navaridas
Bulle : Louis-M. Landry

Surveillez votre jardin !

Le nerprun bourdaine : un stratège empoisonnant

Arbuste ou arbrisseau

Hauteur : peut atteindre 4 à 5 m

Feuilles : vert foncé, brillantes, alternes, entières, à bord lisse, 6 à 8 nervures secondaires droites de part et d'autre de la nervure centrale

Fleurs : jaunes ou blanches à 5 pétales, solitaires ou en groupe à la base des feuilles

Fruits : petits fruits foncés, contenant chacun 2 à 3 graines

Écorce : brun grisâtre

Habitat : surtout les milieux humides, parfois secs

Dessin : USDA-NRCS PLANTS Database / Britton, N.L., and A. Brown. 1913. An illustrated flora of the northern United States, Canada and the British Possessions. Vol. 2: 504.



Historique^{2,3,5}

Originaire d'Europe, de l'Ouest de l'Asie et de l'Afrique du Nord, le nerprun bourdaine a probablement été introduit en Amérique du Nord avant le 19^e siècle par le transport maritime. Toutefois, ce n'est que vers la fin du 19^e siècle qu'il s'est largement répandu dans le nord-est de l'Amérique du Nord, principalement comme plante de haie. La dissémination fortuite de cette espèce semble être associée à l'horticulture ornementale.

Aujourd'hui²

Au pays, le nerprun bourdaine est présent en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et surtout dans le sud de l'Ontario, près des grandes villes. Il préfère les milieux humides et les sols saturés d'eau (marais, tourbières, forêts) mais il peut aussi être observé dans certains milieux secs, le long des clôtures, à la lisière des boisés et dans les prairies. Au Québec, sa présence est encore limitée. Toutefois, sa dissémination rapide et sa capacité à envahir les milieux naturels est de mauvais augure. Son expansion dans les forêts du Mont-Royal, au cours des dernières décennies, en est un exemple. Le nerprun bourdaine menace aujourd'hui l'intégrité de l'écosystème naturel du parc montréalais. Dans le sud de l'Ontario, dans la région d'Ottawa, entre autres, la situation y est encore plus critique. Très abondant dans certaines zones urbaines, il se propage maintenant en périphérie.

Impact et propagation^{2,3,5}

L'espèce est bien adaptée à différents types de sol et semble épargnée par les insectes. Son fruit contient un poison qui repousse les éventuels prédateurs, à l'exception de certains oiseaux, dont l'étourneau sansonnet qui s'en nourrit sans risque. Les oiseaux sont d'ailleurs d'importants agents de dissémination du nerprun bourdaine dont le fruit contient un puissant laxatif.

Une fois implanté dans un milieu humide, le nerprun bourdaine empêche la croissance des espèces indigènes en raison de l'ombre intense de son feuillage. La plante peut ainsi freiner la régénération des arbres et réduire la diversité des plantes herbacées. Les graines du nerprun bourdaine peuvent survivre dans le sol jusqu'à cinq ans.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Amelanchier alnifolia



Photo : Jeff McMillan
USDA-NRCS PLANTS Database

Aronia melanocarpa



Photo : David G. Smith
www.delawarewildflowers.org

Crataegus crus-galli



Photo : Jeff McMillan
USDA-NRCS PLANTS Database

Références

1. Brisson, J., Boivin, P., Fontaine, B., Lapointe, M., Paradis, É. et Tousignant, M.-E. (2008). La gestion des plantes exotiques envahissantes au Mont-Royal. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal par l'Institut de recherche en biologie végétale.
2. Ontario Federation of Anglers and Hunters, Invading Species Awareness Program www.invadingspecies.com/invaders.cfm?A=Page&PID=35
3. Ressources naturelles Canada (2002). Envahisseurs exotiques : des eaux, milieux humides et forêts du Canada. Ottawa: Service canadien des forêts.
4. United States Department of Agriculture, Natural Resources Conservation Service, Plants Database www.plants.usda.gov/java/charProfile?symbol=FRAL4
5. White, D.J., Heber, E. et Keddy, C. (1993). Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada. Ottawa : Service canadien de la faune, Environnement Canada.

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération du nerprun bourdaine !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter le nerprun bourdaine sur votre terrain.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si vous remarquez la présence du nerprun bourdaine sur votre terrain, tentez de vous en débarrasser dès que possible, de façon mécanique de préférence. Des coupes au ras du sol, effectuées à la fin de l'été, durant deux à trois années consécutives peuvent contrôler la croissance de l'espèce.
- Évitez de composter ces plants : il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Protégez l'environnement, car l'altération d'un milieu par des activités humaines (creusage, enrichissement en nutriments, etc.) le fragilise et facilite l'implantation de plantes exotiques envahissantes.

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'oeil !

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

NERPRUN CATHARTIQUE

Rhamnus cathartica



Photo : Louis M. Landry
Bulle : Louis M. Landry

Surveillez votre jardin !

Le nerprun cathartique: une menace épineuse

Arbrisseau

Hauteur : peut atteindre près de 6 m

Branches : présence de courtes épines à l'extrémité de certaines branches

Feuilles : vert foncé, opposées à bord dentelé, 2 à 4 nervures secondaires arquées vers le sommet de la feuille

Flours : vertes, tétramères, dioïques*, solitaires ou en grappes à la base des feuilles.

Fruits : petits fruits, appelés drupes et contenant quatre graines

Écorce : brun rougeâtre

Habitat : endroits secs, forêts et boisés urbains

*Dioïques : Les fleurs sont dites dioïques lorsque les fleurs mâles et femelles poussent sur des pieds différents

Dessin : USDA-NRCS PLANTS Database / Britton, N.L. and A. Brown, 1913. An illustrated flora of the northern United States, Canada and the British Possessions, Vol. 2: 502.



Historique^{5,6}

Originaire d'Europe, de l'Ouest de l'Asie et de l'Afrique du Nord, le nerprun cathartique a probablement été introduit en Amérique du Nord au cours du 18^e siècle par le transport maritime. Ce n'est que vers la fin du 19^e siècle qu'il s'est largement répandu dans le nord-est de l'Amérique du Nord, principalement comme plante de haie. La dissémination fortuite du nerprun cathartique se serait produite par le biais des activités horticoles.

Aujourd'hui^{1,3,5,6}

Dans nos régions, le nerprun cathartique colonise plusieurs types de milieux tels les prairies, les champs abandonnés, les lisières des boisés, les abords des clôtures et les plaines inondables. Au pays, les principales avancées du nerprun cathartique se trouvent dans le sud de l'Ontario (centre-est) et du Québec (sud-ouest). Le nord-est des États-Unis n'est pas épargné, tout comme le sud du Manitoba et les états limitrophes. La dissémination de l'espèce est préoccupante dans les secteurs urbanisés et les boisés des régions d'Ottawa et de Montréal. Le nerprun cathartique pose problème dans plusieurs boisés de Montréal, dont celui du parc Marcel-Laurin, dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques et dans la forêt du Mont-Royal. D'autres colonies importantes sont aussi observées dans les villes de Québec, Sherbrooke et Longueuil. Bien que les envahissements soient plutôt localisés, plusieurs indices portent à croire que l'espèce est en cours d'expansion.

Impact et propagation^{1,2,4,5,6}

Le nerprun cathartique est extrêmement envahissant. Il tolère une grande diversité de conditions d'humidité et d'ensoleillement. Il produit une grande quantité de semences qui ont une capacité de germer rapidement et de survivre dans le sol de trois à cinq ans. L'ombre épaisse de son feuillage empêche la croissance des plantes indigènes et freine la régénération des arbres. De plus, le nerprun cathartique serait capable de produire des substances inhibant la croissance d'autres plantes de son entourage. Lorsqu'il se développe en peuplement monospécifique très dense, il supprime inévitablement les espèces indigènes.

Tout comme le nerprun bourdaine, ses fruits très purgatifs repoussent bon nombre de prédateurs éventuels à l'exception de certains oiseaux. D'ailleurs, ces derniers sont grandement responsables de sa dissémination.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Amelanchier alnifolia



Photo : Jeff McMillan
USDA-NRCS PLANTS Database

Aronia melanocarpa



Photo : David G. Smith
www.delawarewildflowers.org

Crataegus crus-galli



Photo : Jeff McMillan
USDA-NRCS PLANTS Database

Références

1. Brisson, J., Boivin, P., Fontaine, B., Lapointe, M., Paradis, É. et Tousignant, M.-E. (2008). La gestion des plantes exotiques envahissantes au Mont-Royal. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal par l'Institut de recherche en biologie végétale.
2. Ferguson J.J. et Rathinasabapathi, B. (2003). Allelopathy: How Plants Suppress Other Plants. Horticultural Sciences Department, Florida Cooperative Extension Service, Institute of Food and Agricultural Sciences, University of Florida. www.edis.ifas.ufl.edu/H5186
3. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica* L.) au Québec. www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arica/herbier/rham/herbier-rhact.htm
4. Ontario Federation of Anglers and Hunters. Invading Species Awareness Program. www.invadingspecies.com/invaders.cfm?A=Page&PID=35
5. Ressources naturelles Canada (2002). Envahisseurs exotiques : des eaux, milieux humides et forêts du Canada. Ottawa : Service canadien des forêts.
6. White, D.J., Heber, E. et Keady, C. (1993). Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada. Ottawa : Service canadien de la faune. Environnement Canada.

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération du nerprun cathartique !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter le nerprun cathartique sur votre terrain.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si vous remarquez la présence du nerprun cathartique sur votre terrain, tentez de vous en débarrasser dès que possible, de façon mécanique de préférence. Des coupes au ras du sol, effectuées à la fin de l'été, durant deux à trois années consécutives peuvent contrôler la croissance de l'espèce.
- Évitez de composter ces plants : il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Protégez l'environnement, car l'altération d'un milieu par des activités humaines (creusage, enrichissement en nutriments, etc.) le fragilise et facilite l'implantation de plantes exotiques envahissantes.

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'oeil !

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

LA RENOUÉE JAPONAISE

Fallopia japonica



Photo: Hélène Godmaire
Bulle: Leslie J. Mehrhoff, www.forestryimages.org

Surveillez votre jardin !

La renouée japonaise : une vivace presque immortelle

Hauteur: 75 cm à 300 cm

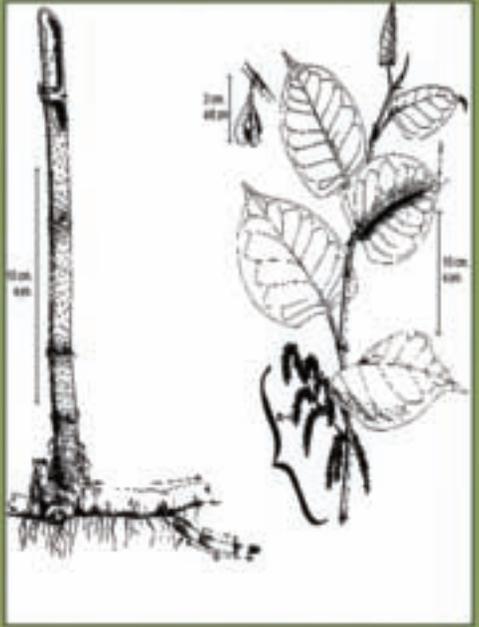
Tige: dressée, simple ou ramifiée, ronde, lisse, souvent tachetée de rouge violet, creuse, 1 à 2 cm de diamètre

Racines: jusqu'à 200 cm de profondeur et plus

Fleurs: blanchâtres, nombreuses, petites, réunies en grappes, en forme de gouttes d'eau; floraison de juillet à septembre

Feuilles: alternes, ovées, larges de 5 à 12 cm et longues de 7 à 15 cm, base carrée, bout en pointe effilée

Habitat: en bordure des plans d'eau, milieux humides, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation, les remblais



Dessin : © Queen's Printer for Ontario, 2000.
Reproduced with permission.

Historique^{2, 3}

Originare d'Asie, la renouée japonaise a été introduite comme plante ornementale sur les côtes est et ouest des États-Unis vers la fin du 19^e siècle. Par la suite, sa dissémination vers l'intérieur du continent n'a pas tardé. Au Québec, sa présence a été notée pour la première fois à Dunham en 1918.

Aujourd'hui^{2, 3}

Au Québec, son statut est encore flou mais la dissémination rapide de ses populations laisse présager que la plante est très répandue. On la trouve dans la forêt mixte, sur les rives et dans les terres cultivables. Elle est particulièrement abondante en milieu urbain où elle est souvent utilisée comme plante ornementale ou pour former des haies. Elle est extrêmement résistante et vivace: il est pratiquement impossible de s'en débarrasser!

Impact et propagation^{1, 2, 3}

Les dommages qu'elle cause à l'environnement ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En empêchant les autres espèces de pousser, elle appauvrit la diversité biologique et menace ainsi l'équilibre des écosystèmes. La renouée japonaise perturbe aussi les activités humaines: elle limite l'accès aux cours d'eau et affecte la valeur des terres qu'elle envahit. Dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, la renouée japonaise ne produit pas de graines; elle se multiplie uniquement de façon végétative. Elle est capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine qui peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol. Sa croissance est très rapide et elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. Finalement, l'absence d'ennemi naturel contribue aussi à son extraordinaire vivacité.

Le défi de son élimination est de taille. Plusieurs études sont en cours en Angleterre afin de développer des méthodes de lutte biologique (champignon, insectes). Localement, vous pouvez certainement contribuer à limiter sa dispersion.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

*Angelica
atropurpurea*



Photo: Isabelle Dupras,
Horticulture Indigo

Myrica Gale



Photo: Sten Parse, Wikipedia

Sambucus canadensis



Photo: Pépinière rustique

Références

1. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.
Les mauvaises herbes de l'Ontario- La renouée japonaise.
www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/japanese_knotweed.htm
2. Rempp, A. 2004. La Renouée du Japon: plante à problème. Le Tour de Sutton. Été 2004
www.akwatec.ca/articles_renouee.html
3. Gingras, P., 2005. *Fallopia japonica*, calamité végétale. La Presse, 21 février 2005

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération de la renouée japonaise !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter la renouée japonaise dans votre jardin.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si la renouée japonaise est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de s'en débarrasser afin d'éviter un envahissement. Des coupes répétées, au ras du sol, peuvent limiter la croissance de la renouée mais risquent de propager la plante en multipliant les fragments. Si vous tentez de vous en débarrasser en l'arrachant, assurez-vous de prélever l'ensemble des plants (tiges, inflorescences, rhizomes). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau. Planter du saule, du frêne ou de l'aulne peut prévenir une nouvelle implantation de la renouée.
- Évitez de composter ces plantes; il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse commerciale, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.).

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'œil!

Réalisation:

Avec la participation financière de:

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org

NATURE-ACTION
QUÉBEC

1 800 214-1214
www.nature-action.qc.ca

Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

La Fondation EJLB
The EJLB Foundation

Financé par le
gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

Québec